

**Analyse de l'impact de la crise de COVID-19 et des mesures prises par la
BCT sur le secteur bancaire tunisien**
**Analysis of the impact of the COVID-19 crisis and the measures taken by
the BCT on the Tunisian banking sector**

AMEUR Imane¹*, DAHMANI Yacine Mohamed²

¹ UMMTO, Université de Tizi Ouazou (Algerie), imene.ameur@ummto.dz

² UMMTO, Université de Tizi Ouazou (Algerie), yacine_mohamed.dahmani@ummto.dz

Reçu le: 01/05/2023

Accepté le: 09/06/2023

Publié le: 20/07/2023

Résumé :

La pandémie de la Covid-19 a exercé des effets négatifs sur plusieurs économies en 2020. La Tunisie n'est pas loin du contexte mondial puisqu'elle a été fortement touchée par la crise sanitaire. Sachant que l'économie tunisienne connaît toujours un ralentissement économique ainsi qu'une instabilité politique depuis le printemps arabe, il est primordial d'apporter une attention particulière à l'évaluation de l'ampleur de cette crise et ses effets potentiels sur le secteur bancaire tunisien. Ce papier analyse l'effet de la pandémie de Covid-19 sur la résilience des banques tunisiennes et l'impact des mesures prises par la banque centrale de Tunisie.

Mot clé : Pandémie de la Covid-19, Stabilité Financière, Solvabilité Bancaire, Risque de Credit, Qualité des Actifs, Banque Centrale Tunisienne (BCT).

Abstract:

The ongoing Covid-19 pandemic has been exerting negative effects on several economies in 2020. Tunisia was not far from the global context as it was hugely impacted by the health crisis. Knowing that Tunisian economy is still experiencing an economic slowdown since the Arab spring, it is of major importance to assess to what extent has the pandemic affected on the resilience of Tunisian banks. Moreover, the impact of the measures taken by the central bank of Tunisia. this paper analyzes the effect of the Covid-19 pandemic on the resilience of Tunisian banks. In addition, the affects of the measures taken by the central bank of Tunisia.

Keywords: Covid-19 Pandemic, Financial Stability, Bank Solvency, Credit Risk, Asset Quality, Central bank of Tunisia.

* Auteur correspondant.

1. Introduction :

Depuis plus qu'une décennie, avec l'avènement de l'universalité, la promulgation des nouvelles réglementations, les développements technologiques et le changement des comportements des clients et des profils des employés, les banques connaissent une période rythmée par l'importance de mutations de différents horizons. Les changements économiques, financiers et technologiques sont pesants. Ceci impose aux banques de prêter beaucoup d'attention à leur cartographie de métiers en mettant en place des organisations adéquates tout en veillant aux exigences de l'environnement dans lequel elles évoluent. Les banques doivent ainsi faire preuve d'agilité et précéder les changements en développant leur aptitude à se projeter et à anticiper.

Charnière à plus d'un titre, l'année 2020 est une année exceptionnelle sur tous les niveaux. L'activité économique mondiale, culturelle et sociale s'est mise entre parenthèses durant plusieurs mois suite à l'émergence de la pandémie de la **Covid-19**. Au-delà de l'aspect sanitaire, l'économie globale ouverte et interdépendante a montré sa vulnérabilité. Face à ce fléau, les dirigeants du monde ont opté pour la réduction du coût humain, au détriment de l'activité économique. En conséquence, l'année 2020 s'est soldée par un ralentissement économique mondial, et le basculement en récession pour un grand nombre de pays, parmi les plus solides économiquement.

Pour sa part, la Tunisie a confronté plusieurs défis, certes, mais la crise sanitaire récente semble la plus violente, touchant de plein fouet toute l'économie. En effet, une grande partie des ressources productives se trouvent à l'arrêt ou travaillant à un régime nettement inférieur aux capacités de production habituelles pendant plusieurs semaines et les entreprises se trouvent face à un arrêt brutal de leur production et à des problèmes d'approvisionnement. Les chaînes de valeurs mondiales et régionales ont subi lourdement les répercussions des restrictions de déplacements d'où un impact immédiat sur la création des richesses. Étant donné que l'économie tunisienne est financée principalement par l'endettement, les banques doivent assurer un rôle moteur de la croissance pendant et après la Covid-19, via le financement de l'économie. Il est donc crucial qu'il soit assez solide, efficace et viable afin d'aboutir à une croissance économique soutenue. Or, en raison des répercussions de la pandémie, des inquiétudes majeures sont apparues en ce qui concerne la résilience du secteur bancaire et sa capacité à exercer ses fonctions d'intermédiation dans le futur.

Avec la transmission mondiale de la pandémie, tous les acteurs économiques sont confrontés à une crise inédite. Les banques ont subi un choc exogène immédiat qui les oblige à se préparer à des défis futurs extrêmement difficiles et divers parmi lesquels : le maintien de leur rentabilité, l'optimisation des risques et le respect des exigences réglementaires notamment en matière de capital. La propagation de cette pandémie a affecté les activités bancaires dans de nombreux pays et elle a déclenché des réactions de précaution de la part des clients.

Dans ce contexte, les attentes sont grandes pour que les banques ne se contentent pas de résister à ce choc, qui n'est manifestement pas endogène au système financier, mais qu'elles contribuent à la solution économique globale, en soutenant les efforts des gouvernements dans la lutte contre les retombées que la pandémie de la Covid-19 fait peser sur l'économie réelle. Les banques sont ainsi considérées comme étant la principale source d'assurance de liquidité pour les économies.

Depuis l'apparition de la Covid-19 en Chine, seules quelques études universitaires se sont penchées sur l'impact de la pandémie sur le secteur bancaire. Bien qu'une quantité croissante de discussions ait été représentée par des experts et des régulateurs, aucune de ces affirmations n'a été examinée de manière empirique et approfondie pour identifier l'effet de la pandémie de la Covid-19 sur la stabilité du secteur bancaire. La première étude était celle de Elnahass & Teng Li, (2021) offrant des preuves mondiales pour approfondir les tentatives existantes Arshian , et al.(2020) Zhang & Feei Ma, (2020), Salisu, et al. (2020) ils ont constaté que la pandémie de la Covid-19 a réduit de manière significative la performance et la stabilité financière des banques. Ils considèrent que les effets néfastes du choc induit par la pandémie de la Covid-19 sur la stabilité des systèmes financiers de certains pays pourraient être généralisés, en raison de la grave perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales, de la baisse de la demande de biens et de services importés et de la diminution marquée du tourisme international.

Selon le FMI, une reprise mondiale substantielle en 2021 est subordonnée non seulement à la poursuite du soutien exceptionnel actuel accordé par les autorités publiques, mais aussi à la renégociation adéquate des prêts accordés par les banques aux ménages et aux entreprises, tout en maintenant une évaluation transparente du risque de crédit (FMI, 2020). Ainsi, les banques devraient être en mesure de servir activement leur économie tout en préservant la stabilité et la robustesse du système financier. Toutefois, une incertitude considérable demeure quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de la Covid-19.

Bien que les impacts économiques soient difficiles à mesurer à ce stade de la crise, les banques seront désormais confrontées à un grand nombre de problèmes, tout aussi grave en particulier celui des créances impayées. En d'autres termes, l'inquiétude réside dans le fait que la crise actuelle, dont il est difficile de prévoir la durée et l'ampleur avec certitude, impacte la capacité de remboursement de la clientèle avec pour conséquence, la dégradation de la qualité des portefeuilles de crédits ainsi que la rentabilité des banques qui peut être affectée étant donné la hausse du coût de risque. Un tel risque peut créer une menace pour la stabilité de l'ensemble du secteur.

Face à une crise de telle ampleur, il est fondamental d'avoir un secteur bancaire résilient capable de supporter les nouveaux chocs. À cet égard, les réformes réglementaires entreprises dans le secteur bancaire tunisien durant cette dernière décennie ont porté leurs fruits. Les crédits accordés par les banques ont aidé de nombreuses entreprises à traverser la crise avec plus de flexibilité. Cependant, ceci a entraîné une augmentation de leur endettement sans création de valeur ajoutée et une accumulation des crédits dont le remboursement total et à temps est incertain. En outre, en l'absence de visibilité sur les retentissements économiques et financiers de la crise de la Covid-19 et son prolongement dans le temps ainsi qu'en l'absence de connaissance parfaite des clients, de données financières actualisées fiables fournies par ces derniers et de données prévisionnelles pertinentes établies à cet effet, toute décision d'octroi de nouveaux crédits pourrait relever, dans certaines mesures, de l'arbitraire. En exerçant son rôle d'intermédiation durant la période de la Covid-19 et en appliquant les mesures prises par la BCT pour soutenir les agents économiques affectés par les retombés la crise de la Covid-19, les banques sont exposées à un ensemble de risques qui peuvent affaiblir leur stabilité financière. Nous nous concentrerons donc dans cette étude sur deux risques majeurs : le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces facteurs sont considérés comme les

risques les plus aggravés par la crise de la Covid-19 notamment pour les banques tunisiennes dont l'activité est peu diversifiée. En effet, la crise de Covid-19 peut affecter la rentabilité des banques et aggraver les risques qu'elles encourent.

Dans cette perspective, notre problématique est :

- **Quel est l'impact de la crise Covid -19 et des mesures prises par la BCT sur le secteur bancaire tunisien ?**

Dans ce même contexte, que nous suggérons les hypothèses suivantes : La crise de Covid-19 a eu des effets modérés sur l'activité bancaire tunisienne du fait de la réglementation bancaire très rigide et très encadrée par les autorités monétaires, en l'occurrence la Banque Centrale (BCT) ; La pandémie du coronavirus a eu des effets non négligeables sur l'activité bancaire du fait de la baisse de l'activité économique, notamment suite au confinement prolongé.

2. Différence entre la Crise financière de 2007-2009 et la crise Covid-19

Tableau 1 : Différence entre la Crise financière de 2007-2009 et la crise Covid-19

Dimensions	Crise COVID19	Crise financière 2007
Origines	Exogène, venant de l'extérieur du système financier (Borio, 2020)	Venant du système financier : à cause de l'accumulation de déséquilibres dans le secteur immobilier aux États-Unis.
Réactions	Réactions immédiates : des solutions sont déjà mises en oeuvre : protection des individus sur le plan sanitaire via les mises en quarantaines, la distanciation sociale et la fermeture des frontières et soutien des économies via l'instauration de plans de relance.	Un temps de latence avait été nécessaire pour prendre conscience de ses implications réelles et pour y remédier
Impacts	Effets d'arrêt simultanés et généralisés dans la plupart des secteurs économiques suite aux mesures prises par les Gouvernements : confinement, ... Apparition de nouveaux concepts : télétravail, mesures d'hygiène et gestes barrières ...	Crise des prêts hypothécaires à risque. En 2009, 140 banques ont fait faillite aux États-Unis Décélération de la croissance économique en 2007

Pertes financières	En l'espace de deux mois environ, le marché mondial des capitaux a perdu à peu près 27 000 milliards de dollars, la plus grande correction de l'histoire d'une rapidité sans précédent et d'un mouvement plus brutal. Degré d'incertitude beaucoup plus élevé.	La correction négative maximale a été atteinte après la chute de Lehman Brothers en 2008.
Mesures prises par les Gouvernements et les Banques Centrales	Les Gouvernements et les banques centrales ont pris des mesures sans précédent. Ceci implique une plus grande coordination avec les citoyens, les autorités publiques et juridiques. Les mesures concernent la santé et le bien-être (du moins dans les pays les plus riches), ainsi que le soutien aux secteurs en difficulté.	Les Gouvernements et les banques centrales ont pris des mesures à hauteur de centaines de milliards afin de sauver le système bancaire et préserver l'épargne de la population.
Position du secteur bancaire	Les banques sont bien capitalisées par rapport à la dernière crise avec une assise financière bien plus solide.	En 2008, le système bancaire était fragile et les problèmes se sont multipliés : De nombreuses banques, bien qu'ayant des ratios de fonds propres adéquats, étaient en grande difficulté en raison de problèmes de liquidités.
Impact Social	Effet des fausses nouvelles. Le confinement a affecté les individus vulnérables (Perte d'emplois, pauvreté, ...)	La première récession couverte en temps réel par les médias.
Reprise	Les banques sont considérées comme une solution car elles apportent leurs soutiens aux Gouvernements et aux clients. Les Gouvernements ont fourni un soutien fiscal massif pour protéger les	Les banques faisaient partie du problème. Cette crise est symbolisée par la chute de la banque Lehman Brothers, qui a frappé l'ensemble des acteurs de l'économie mondiale. Renforcement du levier réglementaire (notamment

	entreprises, les ménages et les populations vulnérables.	avec les accords de Bâle III en 2010).
--	--	--

Source : Basé sur la littérature

3. Impacts attendus de la crise Covid-19 sur le secteur bancaire

La crise induite par la Covid-19 a mis en lumière l'importance du rôle des banques dans tous les pays, étant donné qu'elles ont accordé leur soutien aux différents agents économiques, en dépit des pressions auxquelles elles font face en raison de la conjoncture économique et du manque de visibilité à court et moyen terme. Dans ce contexte, la préoccupation majeure des banques est devenue de plus en plus centrée sur l'accroissement du risque de crédit et l'assèchement de la liquidité du fait qu'une augmentation des prêts non performants, une détérioration de la qualité du portefeuille de prêts et de possibles cas extrêmes des ruées bancaires sont les principales conséquences négatives de la Covid-19 pour les banques (Goodell, 2020) qui peuvent affecter leur rentabilité et nuire à la stabilité de l'ensemble du système financier (Elnahass & Teng Li, 2021).

3.1. Risques de crédit et coût de risque

a. Qualité des actifs

La qualité des actifs constitue un indicateur crucial puisque celle-ci est la principale cause des faillites des banques. Elle est mesurée par le taux des NPL, c'est-à-dire le rapport entre les prêts non performants et l'ensemble des prêts bancaires. Plus ce ratio est faible plus la rentabilité de l'actif est meilleure. La détérioration de la qualité des actifs est considérée comme la principale source de fragilité induite par la crise de la Covid-19. En raison des divers chocs macroéconomiques de la crise de la Covid-19, les emprunteurs bancaires sont confrontés à un risque élevé de défaillance (Barua & Barua, 2021) Avec la baisse de la demande, certaines entreprises peuvent se trouver dans l'incapacité d'honorer leurs engagements et auront besoin de liquidité ou de crédit, et certains travailleurs pourraient perdre leur emploi et ne seront pas en mesure de rembourser leurs emprunts. Les banques pourraient voir le risque et les taux de défaut grimper en raison de la réduction des revenus et des entrées d'argent de leurs emprunteurs due au ralentissement économique et à la fermeture forcée.

La crise sera pire pour les entreprises exportatrices, car l'économie mondiale lutte pour survivre à la pandémie, ainsi que pour les petites entreprises dont le seul moyen de subsistance est d'achever des affaires quotidiennement et de générer suffisamment de recettes pour assurer leur continuité (Dua, et al., 2020) et sont plus vulnérables aux adversités économiques. Ainsi, la situation actuelle peut transformer de nombreux emprunteurs en mauvais payeurs et accroître le risque de crédit des banques. De plus, il est possible que la valeur marchande des garanties fournies pour les prêts garantis diminue, ce qui augmente encore le risque de crédit et en conséquence la probabilité de défaut des banques (Baret, et al., 2020) En effet, les banques les plus touchées par la crise sont celles dont les portefeuilles sont composés principalement d'expositions aux secteurs économiques qui ont été sévèrement affectés par la pandémie.

Également, les banques exposées à des secteurs moins vulnérables mais qui ont commencé l'année 2020 avec des niveaux élevés de NPL pourraient être mises à mal par les retombées de la Covid-19.

De même, la crise Covid-19 a conduit à un accroissement sensible de l'endettement des entreprises au travers des prêts garantis. Elle a également un effet sur l'endettement préexistant et sur les capacités de remboursement des entreprises et des ménages, dont les revenus sont en baisse ou fragilisés. Les banques risquent de voir leurs stocks de NPL augmenter à terme, et cela risque de se produire au moment même où elles devront être prêtes à accompagner la relance économique souhaitée par le Gouvernement, les régulateurs et les superviseurs qui ont réagi vite pour apporter une solution à cette équation.

b. Gestion du risque de crédit

L'activité de crédit est, par nature, « procyclique ». Plusieurs facteurs pourraient rendre la résolution des NPL difficile : l'augmentation de l'endettement public, la baisse de la rentabilité des banques ainsi que la faiblesse des bilans des clients. Ari, et al. (2020) Soulignent que le traitement des NPL est essentiel à la reprise économique. En comparant la crise Covid-19 à la crise financière de 2007-2009, certains facteurs sont aujourd'hui propices à la résolution des NPL, à savoir des ratios d'adéquation des fonds propres plus élevés et l'introduction de la norme IFRS 9, tournée vers l'avenir, qui vise à reconnaître plus tôt les NPL.

En effet, les banques disposent encore des leviers à activer. Pour ce qui concerne la gestion de stock des NPL, elles peuvent agir sur le processus de recouvrement : les banques doivent l'optimiser, se le réapproprier, pour le rendre le plus performant possible lorsqu'elles vont observer et devoir traiter une hausse des prêts non performants. De plus, elles peuvent recourir à la cession afin d'alléger les contraintes qui pèsent sur les bilans des banques. Cependant, le fait de céder, ce n'est que transférer le risque ailleurs ce qui touche la responsabilité des banques vis-à-vis de leurs clients.

Conjointement, les banques doivent renforcer davantage la gestion des prêts « sains » pour qu'ils ne deviennent pas « non performants ». Elles doivent tout mettre en oeuvre pour mieux capter les signaux faibles, les premiers signaux qui alertent sur des prémisses de difficultés financières, les traiter et mettre des solutions sur mesure qui permettent au client d'éviter de passer au statut de « non performant ».

De surcroît, le passage massif de report d'échéances de prêts, de modifications de mensualités, ou autres types de restructuration dans le but de faciliter les opérations de crédit des entreprises et des particuliers, génère une nouvelle charge dans la gestion du risque de crédit. D'ailleurs, le respect des ratios prudentiels, notamment celui de solvabilité, devient aussi plus aléatoire. Dans ce contexte, un plus grand nombre de passage de prêts en défaut a un impact direct sur le ratio de solvabilité. Pour conserver leur ratio malgré l'augmentation de leurs engagements financiers, les banques devraient augmenter d'autant leurs fonds propres. En outre, les banques doivent réajuster leur plan de refinancement pour tenir compte, à l'actif, des mesures exceptionnelles sur les crédits (report des échéances, nouveaux crédits bénéficiant d'une garantie de l'État) et, au passif, des risques sur la liquidité interbancaire. Elles ont la possibilité de puiser sur le coussin de liquidité en cas de besoin.

Par ailleurs, l'ampleur des prêts bancaires pourrait être plus faible, car l'investissement et la consommation du secteur privé continuent de baisser et pourraient ne pas s'améliorer pendant la pandémie ou après sa fin. De nombreuses décisions de prêt ou d'investissement ont été

suspendues, tandis que le coût du financement peut augmenter en raison de l'érosion de l'épargne ou de la moindre disponibilité d'argent aux gens pendant cette tourmente.

Nous pouvons constater que la crise de la Covid-19 constitue un paramètre supplémentaire qui doit être pris en considération dans la gestion du risque de crédit. Elle met le risque de crédit sous surveillance alors que toute la filière était déjà dans le collimateur du régulateur. En effet, l'accentuation imprévisible de la probabilité des défauts des emprunteurs a augmenté la nécessité d'avoir plus de vigilance en termes de gestion et d'appréciation du risque de crédit en amont et en aval pour les banques et plus de précision dans le classement des actifs.

c. Coût de risques

Il incombe au banquier de maîtriser les risques de façon à ne pas mettre en péril la survie de son établissement, et par conséquent la sécurité de l'épargne publique qu'il a collectée. Le risque de crédit encouru doit donc être couvert via la technique de provisionnement des actifs jugés compromis. Pour le secteur bancaire, l'enjeu des provisions revient à assurer une rentabilité future suffisante pour assumer les pertes liées à leur activité passée. En effet, l'action de constituer des provisions revient à constater la charge induite par le fait que le prêt consenti ne sera vraisemblablement pas remboursé à l'échéance contractuellement fixée. C'est donc au vu de la rentabilité des banques que le problème du provisionnement du risque doit être posé.

En la matière, « le problème des provisions se pose avec d'autant plus d'acuité que nous assistons simultanément à une montée des risques bancaires et à un déclin de la rentabilité des établissements de crédit » Butsch,(1991). Les prêts consentis dont le remboursement apparaît peu probable ou bien nécessairement exclu doivent être distingués et faire l'objet d'un traitement comptable spécifique en leur attribuant le caractère de « créances classées » sur la base des critères bien définis. La dégradation de la qualité des portefeuilles de crédits bancaires engendrée par la crise Covid-19 accroît systématiquement le coût des risques, via la comptabilisation des provisions en couverture des créances classées. Ceci pèse énormément sur les bilans des banques, principalement leur rentabilité. Or, la hausse des NPL et des dotations aux provisions pour pertes sur prêts peuvent entraîner la faillite bancaire. Étant donné que ces derniers font partie des plus importants effets attendus de la crise Covid-19 sur le secteur bancaire.

3.2. Risque de liquidité et capacité de financement

Il est indispensable de s'armer du niveau adéquat de fonds liquides en temps voulu. Ce domaine est généralement mesuré par le ratio LTD (le rapport entre les Crédits à la clientèle et les dépôts de la clientèle) qui reflète l'aptitude d'une banque à convertir à temps ses actifs financiers en espèces. Lelissa , (2020) A montré que la pandémie a un impact important sur le bilan et sur le compte de résultat des banques. Les banques ont un besoin immédiat de liquidités pour qu'elles puissent répondre confortablement aux besoins des clients. D'où l'importance du profil de liquidité des banques pour la solidité durable du secteur bancaire. En raison de la Covid-19, les banques ont été mises au défi dans leur capacité à gérer et à rendre compte de leurs positions de liquidité et de leurs capacités de financement. Les exigences réglementaires mises en place après la crise de 2007-2009 ont été conçues pour améliorer la

capacité des banques à respecter leurs obligations de financement en établissant des réserves de liquidités, et pour mettre en oeuvre des plans de financement d'urgence afin de guider les banques en temps de crise. Cependant, la récente volatilité des marchés boursiers, le resserrement des liquidités, l'élargissement des écarts de financement, les défaillances opérationnelles et d'autres défis ont exercé une pression importante sur la gestion du risque de liquidité des banques.

Les banques peuvent également être confrontées à une crise de liquidité à cause des répercussions de la pandémie Covid-19 (Barua & Barua, 2021), car de nombreux déposants peuvent choisir de retirer leurs épargnes pour subvenir à leurs besoins et à leurs dépenses de santé (Baret , et al., 2020) En cas de pandémie, les possibilités de revenus pour les agents économiques deviennent de plus en plus limitées, ce qui pourrait les obliger à consommer leurs épargnes. En particulier, les personnes qui perdent leur emploi tenteront désespérément de survivre avec leurs épargnes. Cette situation, si elle se prolonge, entraînera une pénurie de liquidités et limitera la capacité de financement des banques (Cheney, et al., 2020).

Dans un contexte de pandémie, le risque de liquidité des banques, généralement mesuré par le ratio LTD, augmente et menace la stabilité du secteur bancaire. En effet, l'assèchement de la liquidité présente une menace pour les banques surtout en période de crise, étant donné que ce facteur empêche la banque de faire face à ses besoins à court terme et peut causer une panique bancaire. Ainsi, plus le risque de liquidité augmente, plus la probabilité de défaillance d'une banque augmente.

3.3. Demandes de financement

En raison du ralentissement économique au niveau national et mondial, la demande de prêts va s'effondrer. Comme les entreprises limitent leurs opérations et leur production, la demande de financement à court et long terme peut diminuer considérablement, ce qui n'a aucune possibilité de rebondir jusqu'à ce que l'économie elle-même se redresse. Cela nuira au modèle économique traditionnel des banques et à la génération de revenus et pourrait créer un choc important au niveau des revenus dans les pays où les prêts dominent le portefeuille d'activités des banques. En d'autres termes, les pays où les revenus des banques dépendent fortement des activités de prêt seront les plus touchés par la baisse de la demande de financement. Le problème pourrait être encore intensifié par les limites de la capacité de prêt auxquelles sont confrontées les banques en raison du manque de liquidités dû aux retraits éventuels (Cheney, et al., 2020).

3.4. Solvabilité des banques

L'exigence minimale en fonds propres est un facteur clé pour le maintien de la survie de la banque. Elle est mesurée par le ratio de solvabilité qui permet de déterminer l'aptitude de la banque à respecter ses obligations à temps. C'est le rapport entre les fonds propres réglementaires de la banque et la somme des actifs pondérés par leur risque. Les banques bien capitalisées seront plus résilientes en temps de la Covid-19. En effet, une structure de capital solide permet aux banques de résister aux crises financières et offre une meilleure sécurité pour les déposants, en particulier dans des conditions macroéconomiques instables.

Pour contribuer à la solidité des États, des entreprises et des particuliers, les banques doivent s'adapter aux défis posés par la pandémie. L'efficacité d'une reprise économique soutenue par

le secteur bancaire dépend de la résilience et de la santé financière des banques. Toutefois, les pertes dues aux défauts de remboursement des prêts et l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques épuiseront le capital des banques, menaçant ainsi leur solvabilité. De même, l'adéquation des fonds propres des banques pourrait diminuer car de nombreuses banques pourraient utiliser une partie de leurs fonds propres pour soutenir leur viabilité opérationnelle et financière.

3.5. Revenus et performance bancaire

Outre la perte de revenus provenant des activités de prêt, les revenus provenant à la fois des intérêts et des sources autres que les intérêts sont susceptibles de diminuer. Et ce, en raison de la réduction du commerce international, des opérations de change et des services de transaction. Les revenus d'intérêts pourraient encore diminuer, car les banques de nombreux pays ont déjà commencé à renoncer aux frais de retard de paiement, à augmenter les plafonds des cartes de crédit, à accorder des reports de paiement hypothécaire et à donner accès à des comptes d'épargne fixes afin d'aider leurs clients à survivre à la pandémie (Savitri, et al., 2022). En examinant le secteur de l'Europe occidentale, Stiller & Zink (2020) ont démontré que la performance du secteur bancaire sera déterminée par des perspectives macroéconomiques défavorables, par l'incertitude et l'imprévisibilité. De plus, la détérioration de la capacité de certains débiteurs à s'acquitter de leurs obligations de crédit peut perturber la performance des banques. Également, la hausse du risque de crédit perturbe la performance bancaire et en conséquence la stabilité financière du secteur bancaire (Disemadi & Shaleh, 2020).

La figure ci-après donne un aperçu synthétique de la transmission des effets économiques et mesures provoqués par la pandémie Covid-19 aux différents agents économiques, et en conséquence au secteur bancaire.

4. Crise Covid-19 et Stabilité financière

Le secteur bancaire est l'un des piliers importants de l'économie, car il fournit des services impactant la vie quotidienne des agents économiques. Ainsi, le sentiment de sécurité financière apporté par les banques est important pour les individus et les familles. Un secteur bancaire solide encourage l'épargne et l'affecte à des investissements qui soutiennent la croissance économique. En présence d'une crise qui affecte plusieurs secteurs, la stabilité financière est primordiale pour la croissance économique, car la plupart des transactions dans l'économie réelle sont effectuées par le biais du système financier.

4.1. Effet de la crise Covid-19 sur la stabilité Financière

La pandémie Covid-19 entraîne un ensemble complexe et diversifié de conséquences pour les banques et menace la stabilité du système bancaire. La bonne nouvelle est que les banques disposent de plus grandes réserves de fonds propres et de liquidités qu'avant la crise financière de 2007-2009 (Schmieder, et al., 2021) Cependant, l'aggravation de la crise, entraînant des pertes de marchés et de crédits, peut fragiliser le système bancaire et aggraver la récession économique. Dès lors, les banques peuvent avoir des difficultés dans l'exercice de leur rôle de financement de l'économie. En effet, la prévalence de la pandémie de Covid-19 pendant une période prolongée, suivie des mesures strictes, pourrait pousser les banques à une crise inévitable.

Durant la pandémie, le système financier de plusieurs pays a subi un impact considérable à la suite de fortes réductions des flux de capitaux (Adrian & Natalucci, 2020). Ces incidents ont fortement perturbé la stabilité financière mondiale (Sandri, 2020). La plupart de chercheurs s'accordent sur la possibilité d'une instabilité financière dans le temps qui passerait notamment par : l'incertitude, la forte aversion au risque, l'absence d'une communication claire et honnête des autorités autour de la pandémie, le manque de communication entre les instances de contrôle et les banques, la mauvaise gestion du risque de crédit, le manque de liquidité lié à l'incertitude de la Covid-19, la non-assistance des entreprises et ménages vulnérables, les problèmes de solvabilité tant pour les firmes ou ménages que pour les banques se traduisant par l'accroissement des prêts non performants, les effets de contagion suite à l'interconnexion des banques le manque de collaboration internationale des instances de réglementation nationales (Kuma, 2020).

Par ailleurs, la Covid-19 a procédé à une refonte et un repositionnement majeur du système financier, ayant un impact à travers de nombreux canaux complexes et interconnectés. Le degré de répercussion du choc est exacerbé par une forte incertitude, qui affaiblit la confiance des investisseurs et des consommateurs. Certains effets sont amplifiés par les vulnérabilités financières précédemment causées par la baisse des flux de capitaux, le choc exogène des prix des matières premières, le ralentissement de la production intérieure et l'instabilité macroéconomique et monétaire.

La baisse des revenus et l'incertitude croissante rendent les prêts aux ménages et aux entreprises plus risqués pour les banques. Ainsi, l'apparition d'une soudaine ruée générale vers les institutions financières aggrave la liquidité du système financier et resserre les conditions financières, limite l'accès aux crédits et affecte ainsi leur capacité à résister au choc. Avec un flux de trésorerie considérablement réduit, les entreprises ont du mal à payer leurs fournisseurs, leurs employés et, finalement, leurs banquiers. Les entreprises confrontées à des flux de trésorerie serrés du fait de la crise de la Covid-19 peuvent rapidement faire face à un problème de solvabilité une fois que leurs stocks et leurs réserves de trésorerie sont épuisés. Certaines PME touchées qui n'ont pas facilement accès au financement peuvent être exposées à un risque de défaut de paiement et de faillite. Les banques doivent à leur tour provisionner les pertes sur prêts et subiront donc une dégradation de leurs positions en fonds propres.

Il faut cependant noter que le choc de la Covid-19 ne peut pas être comparé aux crises précédentes, la forte exogénéité de la crise actuelle réduit considérablement le rôle des inquiétudes liées à l'asymétrie de l'information, sinon à sa grande imprécision, qui a empêché une action coordonnée et un partage des risques. Malta, et al. (2020) Affirme que l'incertitude dans le système financier pourrait être exacerbée du côté des dépôts. Les retraits massifs, le rationnement du crédit et les conditions financières influencées par la crise Covid-19 peuvent conduire à une crise financière généralisée. Ces évolutions retracent l'exposition du système financier au choc exogène qui perturbe l'ensemble du système financier.

Pour comprendre l'impact de la Covid-19 sur la stabilité financière et sur l'activité économique Boot, et al. (2020) ont démontré que le ralentissement de l'activité économique lié à la propagation du virus dans le monde pose de nouveaux risques à la stabilité financière. Ils ont mis l'accent sur l'urgence de stratégies d'atténuation ciblées et suggèrent de prendre des mesures budgétaires coordonnées pour fournir des liquidités aux entreprises touchées, car

le manque de liquidité pourrait provoquer une crise financière à grande échelle. Les auteurs considèrent qu'il est peu probable que les mesures de politique monétaire atténuent les pénuries de liquidités au niveau des entreprises. Du coup, une action macroéconomique coordonnée est essentielle pour éviter la perte de confiance dans la résilience des banques, en particulier dans les pays à capacité budgétaire limitée.

Dans un environnement en mutation rapide, il semble difficile de quantifier l'ampleur exacte de l'impact de ces mesures sur la stabilité et la résilience du secteur bancaire, mais il est clair qu'elles impliquent de fortes contractions de la rentabilité et des risques bancaires. En conséquence, et compte tenu des observations susmentionnées, nous nous attendons à ce que les turbulences de la Covid-19 soient plus susceptibles de réduire la rentabilité et d'augmenter la prise de risque des banques.

5. Analyse De L'impact Des Mesures Prises Par La BCT

La BCT a décidé d'agir de manière proactive dès les premiers signes de la généralisation de la pandémie de la Covid-19. Dans le cadre de la contribution à l'action du Gouvernement dans sa lutte contre les retombées économiques et sociales de la propagation de cette pandémie sur l'activité économique et la sphère financière, le Conseil d'Administration de la BCT a approuvé, lors de sa réunion tenue le 17 mars 2020, une série de mesures exceptionnelles et pertinentes visant à atténuer l'impact de cette phase critique sur les différents secteurs.

5.1. Mesures prises par la BCT et leurs objectifs

Nous allons présenter les principales mesures exceptionnelles prises par la BCT face à la COVID-19, leurs objectifs et leurs impacts prévus sur le secteur bancaire.

5.1.1. Mesures de politique monétaire

Tableau 2 : Mesures de politique monétaire

Mesures	Objectifs
Baisse de 100 points du taux directeur de la BCT pour le ramener à 6,75% (Communiqué du conseil d'administration de la BCT, 2020) pendant le mois de Mars de 2020, puis de 50 points de base pour le ramener à 6,25% fin septembre 2020.	Alléger les charges financières des agents économiques ce qui devrait contribuer à garantir la pérennité des entreprises pour préserver les emplois et le pouvoir d'achat des citoyens
Assouplissement des conditions de fourniture de liquidité aux banques	Contre le problème d'assèchement de liquidité engendré par le choc de la pandémie et assurer la continuité des transactions interbancaires.
Lancement d'un nouveau guichet de refinancement pour mieux répondre aux	Subvenir aux besoins des banques, des établissements financiers et des agents

besoins de liquidités exceptionnels (Circulaire aux banques n°2020-10, 2020)	économiques non financiers en matière de financement à travers un nouvel instrument de financement à un mois
Assouplissement des conditions de répartition des collatéraux éligibles au refinancement pour assurer le refinancement adéquat au système bancaire. Ainsi, à titre exceptionnel, il a été décidé d'accepter les crédits accordés par les banques aux	Soulager les tensions sur la liquidité bancaire et accroître la réserve de refinancement chez les banques ce qui permettra de soutenir la croissance des crédits.
Établissements de leasing et de factoring à partir du 1er mars 2020 (avec une marge ne dépassant pas TMM +100 points de base) comme un actif éligible au refinancement.	

Source : élaboré par les auteurs

5.1.2. Mesures en faveur des entreprises et des professionnels

Tableau 3 : Mesures en faveur des entreprises et des professionnels

Mesures	Objectifs
Report des tombées des crédits en principal et en intérêts échues durant la période allant du 1er mars à fin septembre 2020.	Soutenir les entreprises et les professionnels dans leurs efforts visant à honorer leurs engagements et à sauvegarder leur pérennité et les postes d'emploi.
Possibilité d'accorder de nouveaux financements aux bénéficiaires du report des échéances.	Permettre aux entreprises de garantir une activité minimale et préparer l'économie nationale à repartir à la hausse, grâce à des effets de rattrapage.
Création d'une nouvelle forme de financements exceptionnels (Circulaire aux banques n°2020-12, 2020) « refinançables » accordés durant la période allant du 1er mars 2020 jusqu'au 31 décembre 2020, remboursables sur 7 ans dont deux ans de grâce.	Permettre au secteur bancaire de mieux accompagner les entreprises et couvrir leurs besoins exceptionnels Soutenir l'activité de distribution du crédit durant la crise
Relèvement des plafonds des crédits en devises pouvant être librement contractés	Renforcer les capacités financières en devises des entreprises résidentes ce qui

<p>par les sociétés résidentes pour apporter une flexibilité plus accrue dans l'accès des entreprises résidentes aux sources de financement extérieur,</p> <p>Introduction des organismes de rating spécialisés dans la notation des sociétés de micro finance permettant d'améliorer l'accès de ces dernières à des ressources extérieures en devises</p>	<p>devrait générer un effet d'entraînement positif sur les financements accordés par les banques résidentes,</p> <p>Permettre une meilleure appréciation des risques émanant des institutions de microfinance et une amélioration de l'offre de financement adressée par les banques à ces établissements</p>
--	---

Source : élaboré par les auteurs

5.1.3. Mesures en faveur des particuliers

Dans l'objectif d'atténuer les retombées de la pandémie Covid-19 et préserver leur pouvoir d'achat en cette période difficile : Deux mesures concernant les crédits classés 0 et 1 (avec possibilité d'extension aux crédits qui sont classés 2 et 3) ont été mises en oeuvre :

- Report des tombées des crédits en principal et en intérêts non professionnels accordés aux clients dont **le revenu mensuel net est inférieur à 1 000 dinars.** (Circulaire aux banques n°2020-07 , 2020)
- Report des tombées des crédits en principal et en intérêts non professionnels accordés aux clients dont **le revenu mensuel net dépasse 1 000 dinars.** (Circulaire n°2020-08 destinée aux banques, 2020)

Les reports des tombées des crédits ne donnent lieu à aucun surcoût en termes de commissions et d'intérêts (pas d'intérêts intercalaires) et ne seront pas considérés comme étant des opérations de restructuration et la période de report ne sera pas prise en compte dans le calcul de l'antériorité des impayés donc dans les règles de classification des créances.

- Pression sur la liquidité et des surcoûts opérationnels dans la mise en oeuvre de ces mesures (hausse des charges générales d'exploitation),
- Non constatation d'intérêts intercalaires Manque à gagner pour la banque correspondant à la diminution de la marge compte tenu du maintien de la mensualité initiale avec une baisse des taux effectifs,
- Absence de comptabilisation d'agios réservés,
- Une préservation temporaire de la qualité du portefeuille

5.1.4. Mesures au niveau des systèmes de paiements

Tableau 4 : Mesures au niveau des systèmes de paiements

Mesures	Objectifs
Gratuité des services de retrait interbancaire des billets de banque des distributeurs automatiques de Billets (DAB)	Réduire les déplacements de la clientèle vers les agences et les files d'attente devant les DAB de la même Banque afin de limiter les risques de contamination par le virus

Suspension des commissions appliquées sur les transactions à petits montants dont la valeur ne dépasse pas 100 dinars	Ne pas pénaliser les transactions à petits montants.
Délivrer, gratuitement, une carte bancaire à tout client titulaire d'un compte, qui en fait la demande	Réduire les déplacements de la clientèle aux agences. Encourager les paiements électroniques via les TPE et sur internet.
Remise gratuite à toute personne qui en fait la demande une carte bancaire prépayée.	Renforcer l'inclusion financière et encourager les agents non bancarisés aux paiements électroniques à travers les TPE et sur internet.
Fixation du cadre réglementaire de fourniture des services mobiles domestiques pour appuyer le développement des paiements mobiles et lutter contre la circulation fiduciaire.	A long terme, son impact est favorable sur la liquidité des banques dans la mesure où il réduit les fuites de liquidité en dehors du circuit bancaire et augmente la traçabilité des transactions

Source : élaboré par les auteurs

5.1.5. Mesures de stabilité financière

Tableau 5 : Mesures de stabilité financière

Mesures	objectifs
<p>Possibilité de reporter la tenue des AGO des banques et des établissements financiers qui ne peuvent pas organiser les assemblés au-delà du délai légal fixé au 30 Avril 2020. Compte tenu des circonstances de force majeure, la BCT a appelé les banques et les établissements financiers à :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Suspendre toute mesure de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 (Note aux banques n°2020-17, 2020) — S'abstenir d'effectuer, par les banques, toute opération de rachat de leurs propres actions. 	<p>Préserver la stabilité financière</p> <p>Constituer des « buffers » contra-cycliques permettant de renforcer la résilience des banques contre les chocs</p> <p>Renforcement des fonds propres des banques et des ratios de solvabilité. Ce qui signifie une plus grande capacité à distribuer des crédits dans les prochaines années</p>
Réduire l'effort trimestriel pour la réduction du ratio de transformation réglementaire « Crédit/Dépôts » pour les banques de 2% à 1% tout en le maintenant à 120%.	Avoir plus de flexibilité

Source : élaboré par les auteurs

5.1.6. Autre mesure

Mesures	Objectifs
Transfert, par anticipation, des frais de séjour pour scolarité et formation professionnelle au titre des mois de mai et juin 2020.	Ce transfert devrait permettre aux étudiants poursuivant leurs études universitaires à l'étranger ainsi qu'aux personnes autorisées à poursuivre une formation, de subvenir à leurs besoins en frais de séjour en cette période difficile suite aux décisions de confinement adoptées par plusieurs pays étrangers.

Source : élaboré par les auteurs

Ceci étant, la Banque Centrale reste disposée à prendre, en coordination avec le Ministère en charge des finances, toute mesure nécessaire en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

D'ailleurs, à cause de la persistance des dommages subis par les entreprises et professionnels par les effets de la Covid-19, la BCT a décidé le 30 décembre 2020 la prolongation de la période du report des échéances de crédits accordés aux entreprises et aux professionnels jusqu'à septembre 2021. En même temps, la possibilité d'accorder des financements dans le cadre de la lutte contre les conséquences de la crise de la Covid-19 a été reconduite jusqu'à fin décembre 2021. En effet, nous pouvons conclure que ces décisions reflètent la situation réelle du tissu économique en Tunisie.

6. Analyse de l'impact des mesures prises par la BCT

Etant donnée les mesures exceptionnelles susmentionnées, la rentabilité des banques tunisiennes se retrouve touchée par plusieurs éléments :

- L'assouplissement de la politique monétaire : La baisse du Taux Directeur de 100 points de base couplée avec un Taux de Rémunération de l'Épargne (TRE) maintenu inchangé à 5% ;
 - Baisse de la marge d'intérêt dû à l'effet compensé de la diminution des produits reçus des clients et celle du coût des ressources ;
 - Baisse des revenus de placement ;
 - Augmentation des crédits à l'économie.
- La décision de gracier les commissions sur les opérations monétiques (DAB, Carte, TPE : Gratuité des services de retrait interbancaire de billets de banque des DAB et aux transactions < 100 DT pour les TPE + la délivrance gratuite d'une carte bancaire à tout client titulaire d'un compte.
 - À court terme, cette mesure a un impact direct sur le PNB qui se traduit par la baisse des commissions. Elle peut aussi avoir une pression sur les liquidités des banques et entraîner par conséquent la baisse des dépôts de la clientèle.
- Le rééchelonnement des crédits de 3 à 6 mois pour les particuliers comme les entreprises

- Pressions sur la liquidité et des surcoûts opérationnels dans la mise en oeuvre de ces mesures (hausse des charges générales d'exploitation) ;
- Non constatation d'intérêts intercalaires Manque à gagner pour la banque correspondant à la diminution de la marge compte tenu du maintien de la mensualité initiale avec une baisse des taux effectifs ;
- Absence de comptabilisation d'agios réservés ;
- Une préservation temporaire de la qualité du portefeuille.
- Possibilité d'accorder de nouveaux financements aux bénéficiaires du report des échéances.
- Difficulté d'apprécier la solvabilité des bénéficiaires ayant déjà demandé un report compte tenu d'un contexte de crise et de baisse des liquidités.
- Les banques pourront continuer à distribuer des crédits notamment des crédits de gestion pour financer le BFR et préparer la reprise.
- La baisse de l'activité par un effet combiné de confinement et de réduction d'heures de travail/services octroyés.
- La suspension provisoire des délais et procédures de régularisation relatives aux chèques et la suspension du cours de tous les intérêts, pénalités de retard et des pénalités (Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-8, 2020)
- Ceci impactera profondément les engagements de la banque : ceci constitue un manque à gagner pour les banques en termes de PNB vu l'annulation des intérêts de retard et des pénalités mais un impact de confiance favorable pour les opérateurs économiques qui utilisent couramment les chèques dans leurs transactions
- Assouplissement du ratio de transformation
- Les banques pourront continuer à libérer des crédits malgré une baisse des dépôts. Ceci augmente le risque de dégradation du ratio de transformation réglementaire
- Suspension de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 et de toute opération de rachat de propres actions.
- Sur le long terme, les dividendes non distribués permettront d'apporter un renfort à la solvabilité et à la liquidité des banques et des établissements de leasing dans cette période délicate. Les banques devraient revoir à la hausse leurs dividendes au-delà de 2019 sitôt que la crise serait surmontée et que des réserves en liquidité et en solvabilité seraient constituées.
- C'est un important manque à gagner pour les actionnaires mais qui ne fait pas exception à la tendance mondiale.
- Toutes ces mesures phares touchent directement la qualité d'actifs bancaires et la rentabilité des banques. Elles ont un impact direct sur le PNB aussi bien sur sa composante Marge Nette d'Intérêt que sur sa composante Marge sur Commissions.

Par ailleurs, faisant suite à la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la constitution des provisions à caractère général dites « provisions collectives » en couverture des risques latents sur les engagements courants (classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) selon une méthodologie bien définie (Article 8 de la circulaire n°91-24, 1991), la BCT a introduit une nouvelle circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021 apportant des modifications de la méthodologie de calcul des provisions.

L'application de nouvelles règles qui sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2020, a donné lieu à la constitution par les banques de provisions complémentaires qui sont, de grande Partie, à l'origine de l'explosion du coût du risque des banques

7. Réalisations des banques tunisiennes en 2020

En dépit de la triple crise, sanitaire, économique et politique, qui a ébranlé la Tunisie, le secteur bancaire tunisien a joué un rôle remarquable en soutenant l'économie et maintenant le bon fonctionnement de ses opérations quotidiennes durant la pandémie de la Covid-19. Cependant, plusieurs indicateurs affectant la solidité et la stabilité financière des institutions financières restent sous surveillance étant donné l'incertitude accrue et l'imprévisibilité due à la crise induite par la Covid-19.

7.1. Rentabilité

Ci- après, un tableau qui montre l'évolution globale du PNB des 12 banques tunisiennes cotées pour le premier semestre de l'année en cours par rapport au premier semestre des deux années précédentes :

Tableau 7 : Évolution du PNB (En MDT) des 12 banques cotées 2019 - 2021

Banque/Période	2019	2020	2021	Variation 2019-2020	Variation 2020-2021
BIAT	453 010	466 295	496 589	2,9%	6,5%
BNA	305 943	312 845	383 124	2,3%	22,5%
STB	280 491	272 890	298 649	-2,7%	9,4%
BH Bank	224 984	220 503	269 979	-2,0%	22,4%
Attijari Bank	235 916	244 744	259 046	3,7%	5,8%
Amen Bank	198 306	185 985	222 155	-6,2%	19,4%
UIB	201 961	123 685	219 268	-38,8%	77,3%
BT	180 092	185 898	185 683	3,2%	-0,1%
ATB	114 995	130 592	136 302	13,6%	4,4%
UBCI	123 827	106 638	128 363	-13,9%	20,4%
BTE	23 348	19 668	32 248	-15,8%	64,0%
WIB	9 650	13 539	20 007	40,3%	47,8%
Banques cotées	2 352 523	2 283 282	2 651 413	-2,9%	16,1%

Source : Indicateurs d'activités trimestriels des 12 banques cotées (2019-2020-2021)

Selon les indicateurs d'activité trimestriels publiés par les banques, la tendance du PNB est à la baisse pour l'année de 2020 par rapport à l'année de 2019. Nous constatons que les 12 banques tunisiennes cotées ont réalisé un PNB cumulé de 2,283 milliards de dinars, durant le premier semestre 2020, contre 2,352 milliards de dinars sur la même période de l'année 2019, soit une régression de 2,9%. Ceci reflète l'impact immédiat de la crise Covid-19 sur la rentabilité du secteur bancaire. La ventilation du PNB nous permet de conclure que les éléments les plus touchés sont les intérêts reçus qui ont diminué suite au rééchelonnement des crédits ainsi que les commissions qui ont été graciées. D'où le manque à gagner supporté par les banques. En plus, les charges opératoires des banques ont connu une nette progression sur le semestre provenant en grande partie des dons effectués au fonds 18-18 Covid-19. Nous remarquons que la BNA, contrairement à la STB et la BH, a enregistré une amélioration au

niveau de son PNB. Cette amélioration est expliquée par la hausse des revenus de portefeuille. Quant aux banques privées, l'UIB a enregistré une chute importante de son PNB. Cette chute peut être expliquée par le fait que l'UIB n'a pas comptabilisé à la date de l'arrêté des comptes au septembre 2020.

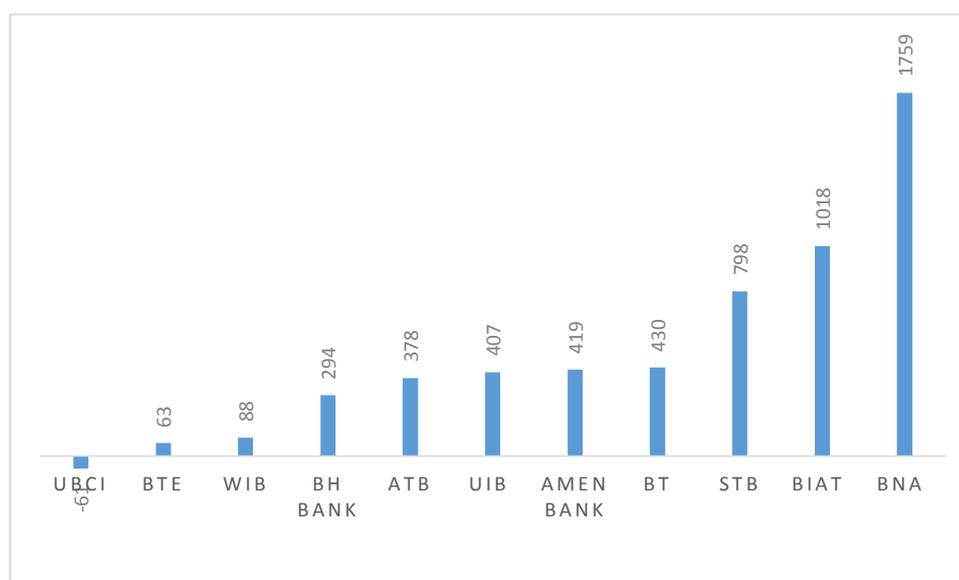
Les intérêts non perçus sur les crédits concernés par les mesures de reports prises par la BCT. Au titre du premier semestre de 2021, les banques tunisiennes cotées ont réalisé une augmentation de leur PNB résultant de la comptabilisation des intérêts de report des échéances relatives aux crédits octroyés aux particuliers, objet des circulaires de la BCT n°2020/07 et 2020/08, exclusion faite de toutes commissions et intérêts ou pénalités de retard. En global, les banques ont enregistré une hausse importante de leur rentabilité.

7.2. Activité d'octroi de crédit

En 2020, l'encours total brut des crédits des banques cotées a enregistré une croissance de 7,7%, soit 5,9 milliards de dinars en volume, contre 4,3% en 2019. Malgré le climat des affaires atone, la production des banques a été soutenue principalement par le relâchement de la réglementation prudentielle notamment en ce qui concerne le ratio réglementaire LTD, l'assouplissement de la politique de refinancement de la BCT et les mesures de relance de l'économie mises en place par le Gouvernement.

D'après le graphique suivant, nous remarquons que le taux de croissance des crédits bruts à la clientèle a été plus élevé pour les banques publiques par rapport aux banques privées et mixtes (8,7% contre 6,9%). L'encours total des crédits bruts des banques cotées est porté ainsi à 82,6 milliards de dinars dont 43,4% reviennent aux trois banques publiques cotées. La BNA conserve sa position de première banque de la place par la taille de ses crédits (bruts et nets) suivie par la BIAT.

Figure 1 : Variation Des Crédits Bruts Des Banques Tunisiennes 2019-2020 (en MDT)

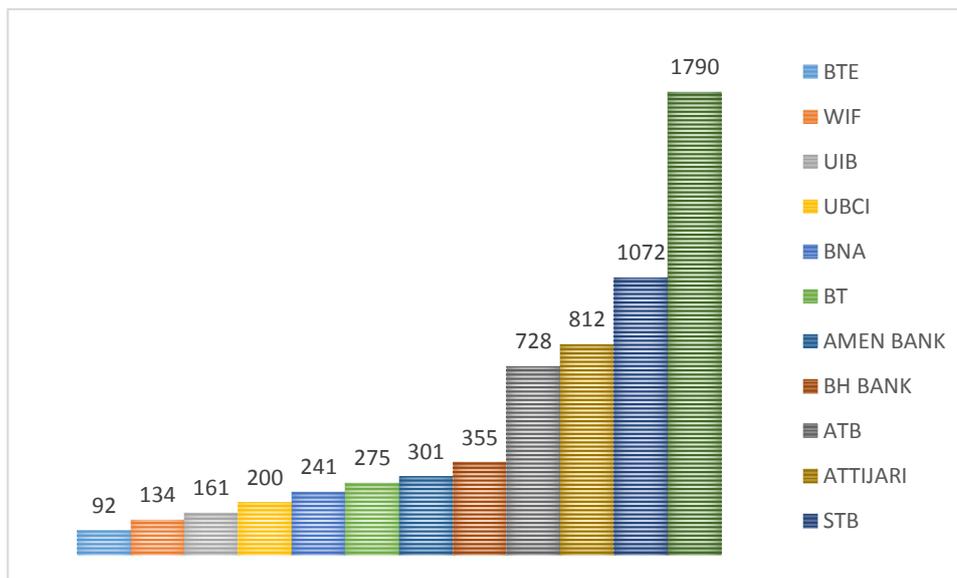


Source : IlBoursa.com. (2021)

7.3. Activité de collecte de dépôts

D'après le graphique ci-dessous, nous pouvons remarquer que le secteur a fait preuve d'une bonne dynamique au niveau de la collecte des dépôts qui ont évolué de 9,3% à 72,38 milliards de dinars en 2020 contre 9,5% en 2019. Cette évolution est due à la reprise des dépôts à vue (17,4% à 28,46 milliards de dinars) et d'épargne (13,3% à 22,38 milliards) qui peut être expliquée par le comportement des clients dans un contexte de pandémie préférant la prudence au détriment de la consommation ou de l'investissement. En revanche, les dépôts à terme ont subi une diminution de -3% soit de 21,54 milliards de dinars. Cette décollecte peut être expliquée en partie par les mesures fiscales prises à un certain moment par le Gouvernement ciblant les dépôts à terme qui ont incité la clientèle à migrer des placements à terme vers l'épargne.

Figure 2 : Variation Dépôts des banques Tunisiennes Cotées 2019 -2020 (en MDT)

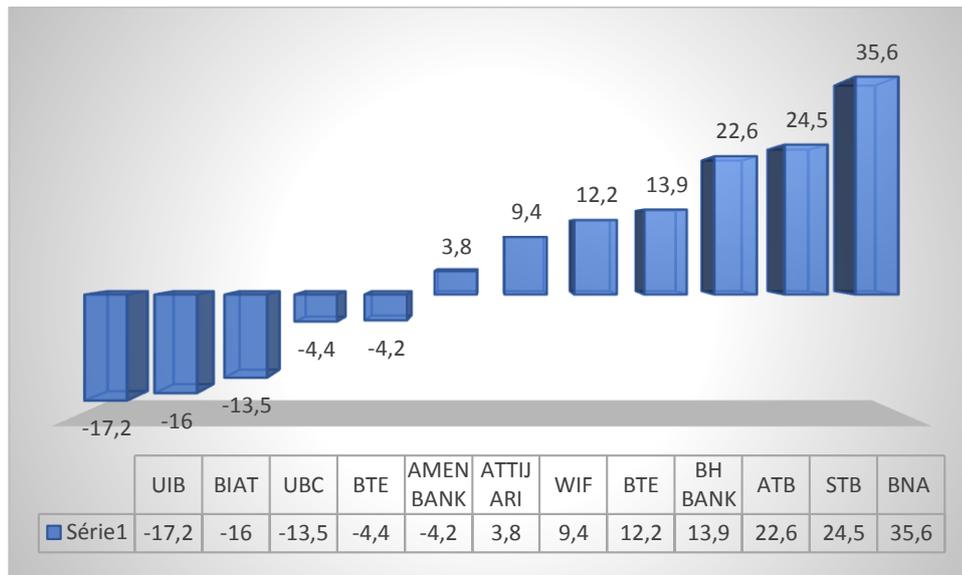


Source : IlBoursa.com. (2021)

7.4. Produit Net Bancaire

En 2020, le PNB agrégé des banques a connu une petite progression de 1,3% à 5.011 millions de dinars après une croissance de 13,2% et 18,2% respectivement en 2019 et 2018. Le poids de la marge sur intérêts reste dominant dans le PNB avec une part de 55% contre 55,1% en 2019.

Figure 3 : Variation du PNB des Banques Tunisiennes cotées 2019-2020 (en MDT)



Source : IlBoursa.com. (2021)

7.5. Marge sur intérêts

Les revenus en intérêts des banques ont enregistré une baisse de l'ordre de 1,7% dont la plus importante est attribuée à la BIAT (-8,9%). A l'opposé, l'ATB affiche une hausse de 12,5%. Dans l'autre sens, les charges en intérêts du secteur ont reculé globalement de 3,6%. Certaines banques ont affiché une hausse des intérêts versés à l'image de la BNA, l'ATB et la STB. En face, BH, BIAT et Amen Bank ont compressé leurs charges d'intérêts. En corollaire, après une croissance à deux chiffres durant les deux années précédentes, le secteur dégage une marge sur intérêts en légère progression de 1,3%. Toutefois, le rythme d'évolution de la marge sur intérêts ôte une forte hétérogénéité entre les banques. Ainsi, l'ATB inscrit une croissance de sa marge sur intérêts de 29,4% et WIB de 35,2% alors que la BTE enregistre une baisse de 15,7% et la BIAT de 9,1%.

7.6. Marge sur commissions

Le ralentissement de l'activité économique et les mesures de tarification imposées par la BCT en 2020 (Circulaire de la BCT n°2020-05, 2020) pour soulager les entreprises et les ménages des effets de la crise sanitaire, ont affecté le rythme de croissance des commissions des banques qui n'ont augmenté que de 3.2% contre 10,4% en 2019. La marge sur commissions globale du secteur des banques cotées a totalisé 1,07 milliard de dinars, contre 1,04 milliard en 2019.

7.7. Revenus de marché

Les revenus de marché ont été impactés par le ralentissement des activités de commerce extérieur et de la baisse des taux. En effet, les revenus de portefeuille d'investissement et des gains de change ont dévissé de 0,1%.

8. Coefficient d'exploitation

Malgré le contexte inflationniste, le secteur a réussi tant bien que mal à maîtriser ses frais généraux en 2020 (+1.9%). En revanche, et vu la croissance modeste du PNB, le coefficient d'exploitation du secteur a augmenté de 0,26 % pour s'établir à 45,2% contre 45% en 2019.

9. Explosion de la facture du coût du risque

La facture du coût de risque dépasse pour la première fois la barre de 1 Milliards de dinars. En raison de la hausse des risques d'impayés et de la modification des règles de calcul des provisions des collectives selon la circulaire de la BCT n° 2021-01, le coût du risque agrégé du secteur s'est envolé de 55,9% soit +417,1 millions de dinars à 1.162 millions de dinars, absorbant ainsi 23,2% du PNB contre 15,1% en 2019. Les trois banques publiques, seules, ont enregistré une hausse de 215,8 millions de dinars, soit presque autant que l'accroissement de toutes les autres banques cotées.

Au bout du compte, nous pouvons conclure que le secteur a affiché une résistance salubre au contexte baissier des taux, au ralentissement de l'activité économique et aux mesures de tarifications édictées par la BCT visant à soulager les entreprises et les ménages des effets de la crise de la Covid-19. En revanche, les banques devraient continuer à subir l'onde de choc de la crise sanitaire au niveau du coût du risque et de la qualité de portefeuille.

10. Conclusion

En Tunisie, à l'instar du reste du monde, la lutte contre la propagation rapide du virus a nécessité l'adoption de mesures drastiques qui ont limité les libertés individuelles et collectives et ceci a eu pour effet de bouleverser le quotidien et l'activité de plusieurs entreprises. Selon la BM, cette crise aura des répercussions « plus grave dans les pays caractérisés par une prédominance du secteur informel ». C'est bien le cas de la Tunisie où le secteur bancaire tunisien représente 51% selon une enquête effectuée par l'INS en 2020 de l'économie tunisienne. Dans cet environnement turbulent, la BCT a privilégié les considérations de stabilité financière en s'engageant dans une logique privilégiant le sauvetage des entités productives et les emplois, tout en gardant à l'esprit la nécessité de préparer l'après-Covid-19 et de veiller à ce que les entreprises préservent leur pérennité et soient prêtes pour tirer profit des nouvelles opportunités qui s'offrent à elles, aussi bien sur le plan national qu'international. Parallèlement à ces mesures, la solidarité nationale et internationale s'est également mise en place. Des ressources considérables ont été mobilisées, constituées essentiellement de prêts, sans oublier les fonds mobilisés par les banques. Selon un communiqué de l'APTBEF (Association Professionnelle Tunisienne des Banques et des Etablissements Financiers) daté du 27 mars 2020, les banques tunisiennes auraient contribué à hauteur de 112 Millions de Dinars à un fonds de solidarité dans le cadre de la lutte nationale contre la pandémie Covid-19.

Nous avons commencé par un rappel de la crise la plus marquante dans l'histoire du système financier, celle de 2007-2009 en comparant ses différentes dimensions et conséquences avec la crise actuelle. Cette comparaison nous a permis de conclure que la crise induite par la Covid-19 est vraiment inédite et ses impacts sur le secteur bancaire peuvent être beaucoup plus graves que ceux attendus, Ensuite, nous avons fourni une base théorique sur l'impact prévu de la pandémie sur le secteur bancaire en s'intéressant aux indicateurs les plus

déterminants de la solidité des banques et la manière dont ils vont être touchés à cause de la Covid-19, menaçant en conséquence la stabilité du système financier, et enfin nous avons présenté les mesures exceptionnelles prises par la BCT dans le but d'endiguer les retombées économiques néfastes de la pandémie. Nous avons procédé par la suite à une analyse de l'impact prévu de ces mesures sur les indicateurs de risques et de rentabilité des banques. Cette analyse nous a permis de constater que les mesures prises par la BCT étaient très pertinentes et au bon moment dans la mesure où le secteur bancaire n'a pas subi les effets négatifs réels de la crise Covid-19 sur ses indicateurs de rentabilité et de risques. En fait, les mesures exceptionnelles édictées par la BCT ont permis de reporter d'une manière remarquable les effets prévus de la crise sur la stabilité du secteur ce qui confirme notre première hypothèse .

Bibliographie

- Adrian, T. & Natalucci, F., 2020. La crise de la COVID-19 menace la stabilité financière, s.l.: IMF BLOG .
- Ari, A., Chen, S. & Ratnovski, L., 2020. COVID-19 and non-performing loans: lessons from past crises. Research Bulletin, Issue 71, pp. 1-7.
- Arshian , S., Chaker , A. & Larisa , Y., 2020. COVID-19 pandemic, oil prices, stock market, geopolitical risk and policy uncertainty nexus in the US economy: Fresh evidence from the wavelet based approach. International Review of Financial Analysis, Volume 70, pp. 2-4.
- Article 8 de la circulaire au établissement de credit n° 91-24 du 17 decembre 1991 relative a la division,couverture des risques et suivi des engagements. s.l.:s.n.
- Baret , S., Celner , A., O'Reilly, M. & Shilling, M., 2020. COVID-19 potential implications for the banking and capital markets sector. London: England:Deloitte insights.
- Barua, S. & Barua, B., 2021. COVID-19 implications for banks: evidence from an emerging economy. SN Business & Economics volume, Issue 19, pp. 2-6.
- Benyoucef, B., 2013. Le patrimoine au cœur du tourisme culturel. s.l., s.n., p. 05.
- Boot, A. et al., 2020. Coronavirus and financial stability 3.0: Try equity – risk sharing for companies, large and small. [En ligne] Available at: <https://cepr.org/voxeu/columns/coronavirus-and-financial-stability-30-try-equity-risk-sharing-companies-large-and> [Accès le 05 04 2023].
- Borio, C., 2020. The Covid-19 economic crisis: dangerously unique. Business Economics , 55(4), p. 181–190.
- Butsch, J. L., 1991. Le Provisionnement Du Risque Bancaire. Revue D'économie Financière, Issue 19, p. 133–146.
- Cheney, C. et al., 2020. Quantifying range structure to inform management in invaded landscapes. Journal of Applied Ecology, 58(2), pp. 339-341.
- Circulaire aux banques n°2020-07 du 25 Mars 2020.
- Circulaire aux banques n°2020-10 du 17 Avril 2020 relatives à la mise en œuvre de la politique monétaire par la BCT.
- Circulaire de la BCT n°2020-05.
- Circulaire n°2020-08 destinée aux banques
- Communiqué du conseil d'administration de la BCT, 2020.
- Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-8 du 17 avril 2020, portant suspension des procédures et délais. 17 avril.
- Disemadi, H. S. & Shaleh, A. I., 2020. Banking credit restructuring policy amid COVID-19 pandemic in Indonesia. Jurnal Inovasi Ekonomi, 5(2), pp. 63-70.
- Dua , D., Yadav, M., Jetley , P. & Dua, R., 2020. Covid-19: Immunological Lessons from Bats, Pangolins and Old Coronaviruses; And How We Can Apply Them in a Timely Way for a Better Outcome. Not Peer-Reviewed.

- Elnahass, M. & Teng Li, V. Q. T., 2021. Global banking stability in the shadow of Covid-19 outbreak. *Journal of International Financial Markets, Institutions & Money*, Volume 72, pp. 4-6.
- Goodell, J., 2020. COVID-19 and finance: Agendas for future research. *Finance Research Letters*, Volume 35, pp. 2-4.
- Kuma, J. . K., 2020. L'économie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 :état des lieux, analyses et perspectives. s.l.:s.n.
- Lelissa , T. B., 2020. The Impact of COVID 19 on the Ethiopian Private Banking System.
- Malta, D. C. et al., 2020. The COVID-19 Pandemic and the changes in the lifestyle of adult Brazilians: a cross-sectional study, 2020. s.l.:Scielo Preprints.
- Note aux banques et aux établissements financiers n°2020-17. 1 avril .
- Salisu, A., Abidemi Sikiru, A. & Vinh Vo, X., 2020. Pandemics and the emerging stock markets. *Borsa _ Istanbul Review*, 3(4), p. 2.
- Sandri, D., 2020. Dampening the Impact of Global Financial Shocks on Emerging Market, s.l.: IMFBlog.
- Savitri, E., Abdullah, N. H. N. & Musfi, P. N., 2022. The Performance Of The Financial Sector During The Covid-19 Pandemic. *Business: Theory and Practice*, Volume 23, pp. 378-384.
- Schmieder, C., Lewrick, U., Kerry, W. & Ikeda, Y., 2021. Covid-19 and bank resilience: where do we stand?. s.l.:Hyun Song Shin.
- Stiller , M. & Zink , T., 2020. Impact of COVID-19 on the European Banking Industry. IDC Perspective. International Data Corporation. [En ligne] Available at: <https://www.idc.com/getdoc.jsp?containerId=EUR246178520>. [Accès le 27 octobre 2022].
- Zhang, Y. & Feei Ma, Z., 2020. Impact of the COVID-19 Pandemic on Mental Health and Quality of Life among Local Residents in Liaoning Province, China: A Cross-Sectional Study. *International journal of environmental research and public health* , 17(07), pp. 1-4.